

L'École de Musique de Parthenay-Gâtine en quelques « notes » !

Etablissement d'enseignement artistique implanté sur le territoire depuis 50 ans, l'École de Musique a été créée en 1970 par Raymond Drouet. Elle est gérée en régie directe depuis cette époque. Elle est située au cœur de la ville dans les locaux du Palais des Congrès. La particularité de cette école est d'offrir un large panel de discipline (classique, variété, jazz, musiques amplifiées et traditionnelle).

- **21** enseignants de musique, qui forment une équipe soudée et qualifiée
 - **250** élèves fréquentent en moyenne notre école.
- Il s'agit d'une population qui représente l'ensemble des générations depuis les plus jeunes enfants jusqu'aux adultes.
- une **éducation musicale** complète,
 - **22** instruments enseignés,
 - de nombreuses **pratiques collectives**,
 - **découverte** de différents genres musicaux : musiques classique, traditionnelles, jazz, ou actuelles,
 - une forte **implication dans la vie culturelle locale** au travers de nombreux projets, concerts et partenariats engagés avec d'autres acteurs culturels.

Le cursus des études est organisé en cycles d'une moyenne de cinq ans... permettant notamment de suivre le rythme de progression de chacun, tout en maintenant un cadre et des échéances (évaluations continues et validation des fins de cycle, concerts...) indispensable à la réussite de tout apprentissage.

Formations instrumentales et vocales

- | | |
|------------------------------|---|
| - Accordéon Chromatique | - Harpe |
| - Accordéon Diatonique | - Orgue (nouveauté) (cf. feuillet joint) |
| - Batterie / Percussions | - Piano |
| - Chant / Technique vocale | - Saxophone |
| - Clarinette | - Trombone/Tuba |
| - Flûte Traversière | - Trompette/Cornet |
| - Guitare Classique | - Violon |
| - Guitare Basse / Electrique | - Violon Traditionnel |
| | - Violoncelle |

Les cours instrumentaux sont des séances individuelles et leur durée varie, du début à la fin du cursus, de 20 mn à trois quart d'heure. Les horaires sont définis avec l'enseignant en début d'année. Le cursus comporte 3 cycles d'études (1er Cycle de 3 à 5 ans incluant une année de probatoire (année d'observation et possibilité de réorientation sur une discipline jugée mieux adaptée), le 2ème Cycle également de 3 à 5 ans.

L'évaluation des élèves se fait suivant les indications du schéma d'orientation pédagogique jusqu'à la fin du 2ème cycle.

Eveil Musical

- Berceau Musical dès l'âge de 3 ans
- Jardin Musical dès l'âge de 4 ans
- Eveil Musical dès l'âge de 5 ans

Les séances d'Éveil (30 minutes à 45 minutes) permettent aux enfants la découverte de l'univers musical au travers de jeux, chansons, expression corporelle, découverte des instruments...

Formation musicale

Formation Musicale générale (1er cycle, 2ème cycle)

La formation musicale est la discipline de formation générale, nécessaire à tout musicien. Le cursus comporte 2 cycles d'études (1er Cycle en 5 ans) et 2ème Cycle de 3 à 5 ans).

Les cours de Formation musicale sont obligatoires sauf pour les Musiques Traditionnelles, la guitare électrique et la basse (qui restent facultatifs).

Les cours sont collectifs et hebdomadaires et leur durée varie, du début à la fin du cursus, de 0h45 à 1h00.

Pratiques Collectives

- Jazz « Initiation » (Cycle 1), Jazz (Cycle 2), Musiques du Monde,
- Musiques Traditionnelles Ados/Adultes
- Musiques Traditionnelles Enfants/Ados
- Chœur d'Enfants et d'Adolescents
- Ensemble de Guitares classiques
- Ensemble de classes d'instruments
- Ensemble de Cuivres
- Ensemble Instrumental (Orchestre)
- Chœur Gospel « Parth'light »
- Micr'Orchestre (Orchestre pour les jeunes musiciens)
- Musique de Chambre
- Orchestre à Cordes

Nouveauté Atelier Initi'active débutant * (cf. feuillet joint)

La pratique collective faisant partie intégrante de la formation du musicien, chaque élève est invité à participer à l'une des nombreuses pratiques collectives de l'école. Ces ensembles sont ouverts également aux amateurs. Il est ainsi possible d'être inscrit à l'école de Musique uniquement dans une pratique collective.

RENSEIGNEMENTS

Ecole de Musique de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine

19 avenue du Président Wilson 79200 PARTHENAY

Tél : 05.49.64.03.45

Email : ECOLEMUSIQUE@cc-parthenay-gatine.fr

Site internet : www.cc-parthenay-gatine.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Période scolaire

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
et le vendredi à 17h00 (fermé le lundi matin)

Période de vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
sauf le mercredi 17h30 (fermé le vendredi après-midi)

ÉCOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE



Ecole de musique communautaire
« Georges Migot »

19, Avenue du Président Wilson - 79200 PARTHENAY
Tél. : 05 49 64 03 45 - Mail : ecolemusique@cc-parthenay-gatine.fr
www.cc-parthenay-gatine.fr